

**COMMISSION DES CHAMPS
DE BATAILLE NATIONAUX**

2004-2005

Rapport ministériel sur le rendement

HONORABLE LIZA FRULLA, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

Table des matières

Section I : Survol	3
1.1 Message de la Ministre	3
1.2 Déclaration de la direction	4
1.3 Renseignements sommaires	5
1.4 Rendement global du ministère	7
Section II : Analyse du rendement par résultat stratégique et activités de programme	12
2.1 Activités de programme	12
1. Conservation	12
2. Mise en valeur	15
3. Administration (services administratifs)	19
Section III : Renseignements supplémentaires	21
3.1 Renseignements organisationnels	21
3.1.1 Tableaux financiers	22
Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles	22
Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activités	23
Tableau 3 : Postes votés et législatifs	24
Tableau 4 : Sources des revenus disponibles	25
Tableau 5 : Fonds renouvelable : état des opérations – état de l'évolution	26
Tableau 6 : Besoins en ressources	28
Tableau 7A : Frais d'utilisation	29
Tableau 7B : Frais d'utilisation	30
Tableau 8 : États financiers des établissements publics	31
Tableau 9 : Réponse aux comités parlementaires, vérifications et évaluations	44
Tableau 10 : Stratégie de développement durable	45
Tableau 11 : Initiative d'amélioration des services	46
Tableau 12 : Réservoirs de stockage	47
Section IV : Autres sujets d'intérêt	48
4.1 Autres renseignements	48



À titre de ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, je suis fière de présenter au Parlement et à la population canadienne le Rapport ministériel sur le rendement (2004-2005) de la Commission des champs de bataille nationaux. Ce rapport explique en détail de quelle façon la Commission des champs de bataille nationaux a atteint ses buts et ses objectifs au cours de la dernière année et souligne sa participation à l'édification d'un Canada plus cohésif et créatif.



Élément essentiel du portefeuille du Patrimoine canadien, la Commission des champs de bataille nationaux conserve et met en valeur, depuis près d'un siècle, les plaines d'Abraham, l'un des plus importants lieux historiques du Canada. Elle permet en outre aux Canadiens et Canadiennes d'avoir accès à l'un des parcs urbains les plus grands au monde. Grâce aux diverses activités organisées par la Commission, les Canadiens et les Canadiennes peuvent découvrir le riche patrimoine de notre pays et en apprendre davantage sur notre histoire.

Je suis heureuse de pouvoir compter sur l'appui et l'engagement de sociétés d'État et d'organismes ministériels, comme la Commission des champs de bataille nationaux, pour assumer les responsabilités de ce portefeuille. Ces organismes contribuent à favoriser la vitalité culturelle de nos communautés, à préserver notre patrimoine multiculturel, à mettre en valeur nos langues officielles, à assurer l'égalité des chances de tous les Canadiens et Canadiennes, ainsi qu'à renforcer la souveraineté culturelle du Canada.

Ensemble, nous faisons en sorte que les citoyens et citoyennes de tous âges puissent mettre à profit leur génie créateur, leur talent et leurs compétences, au bénéfice de la société tout entière. Ensemble, nous travaillons à faire du Canada un pays prospère qui se démarque par sa diversité, son dynamisme culturel et son esprit d'innovation.

Liza Frulla

1.2 Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement de **2004-2005** de la **COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX**.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenu dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada* :

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans le guide;
- Il est fondé sur l'Architecture d'activités de programme approuvée du ministère;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été allouées et approuvées dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

André Juneau
Président

1.3 Renseignements sommaires

Raison d'être de la Commission

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc national historique au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

Le mandat

Le mandat de la CCBN est d'acquérir, de conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec et de les convertir en un parc national. Elle est donc chargée de l'acquisition, de l'administration, de la gérance et de la mise en valeur desdits Champs-de-Bataille ainsi que de la gestion des fonds contribués à cette fin.

La mission

Le territoire de la CCBN constitue un des sites historiques les plus importants au Canada. Il est le berceau de l'histoire du pays. Les plaines d'Abraham forment le plus important parc urbain à Québec. Il fut constitué dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde et se compte parmi les plus prestigieux. Ses aspects historiques, culturels, récréatifs, naturels voire scientifiques en font un parc qu'on peut qualifier d'unique. La CCBN doit donc concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain. Elle doit donc préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures, le mettre en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses, y découvre l'histoire du Canada et la place que ce parc y occupe.

Par ses actions et ses responsabilités, la CCBN contribue à stimuler la fierté des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du Canada, à encourager leur participation et leur contribution à notre société, à appuyer les moyens d'expressions canadiens et l'accès à nos espaces communs et à protéger notre patrimoine.

Total des Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
9 004 \$	9 004 \$	8 855 \$

Total des ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
50	50	0

Tableau sommaire

Résumé du rendement ministériel pour chaque résultat stratégique, priorité et engagement

Résultats Stratégiques	2004–2005 Priorités/ Engagements	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultats prévus et situation actuelle
Un des plus prestigieux parc au monde	Poursuivre l'entretien et la mise en valeur du parc	permanent	689 000 \$	689 000 \$	atteint
	Publier un livre sur l'aspect horticole	nouveau			non atteint – projet remplacé
	Tenir une activité d'animation en science de la nature	permanent			atteint
La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	Poursuivre l'entretien des biens meubles et immeubles, des véhicules et des infrastructures	permanent	1 957 000 \$	1 957 000 \$	atteint
	Maintenir la sécurité sur le site en tout temps	permanent			atteint
La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays	Offrir un accueil de première qualité	permanent	1 557 000 \$	1 557 000 \$	atteint
	Améliorer la signalisation touristique	antérieur			atteint
	Poursuivre les activités d'animation et tenir une activité d'envergure	permanent nouveau			atteint
	Offrir des spectacles qui encouragent et font connaître des artistes du pays et de sa diversité culturelle	permanent			atteint
	Poursuivre les efforts de communication et réaliser une 2 ^e phase de développement du site Internet	permanent antérieur			atteint

1.4 Rendement global du ministère

Priorités et engagements :

Les priorités et engagements prévus pour 2004-2005 portaient généralement sur les objectifs permanents de poursuivre les activités d'entretien, de conservation et de mise en valeur de façon à offrir des sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs lequel énoncé se veut le résultat stratégique conformément à la nouvelle architecture d'activités de programme (AAP). Globalement, la CCBN considère avoir atteint ou rencontré ses priorités et engagements car pour chacun d'eux, la situation est la suivante; selon l'ordre de présentation au tableau sommaire :

- La qualité de l'entretien horticole s'est maintenue voir améliorée dans certains secteurs, de par les commentaires obtenus.
- La publication d'un livre sur l'aspect horticole devant faire partie d'une série avec d'autres jardins a été annulée; la publication de la série ayant pris fin. Toutefois, ce projet a été remplacé par l'installation d'une borne d'information horticole.
- Il y a eu la réfection d'un terrain de football/rugby sur le terrain des sports.
- L'activité annuelle en science de la nature a été tenue avec succès.
- La qualité de l'entretien régulier de base des biens meubles, immeubles, des véhicules et infrastructures s'est maintenue et des réfections mineures ont été réalisées; bien que certaines nécessitent des réfections majeures qui n'ont pu être réalisées.
- Il y a eu maintien du niveau de la sécurité sur les sites et ce, pendant toute l'année et amélioration de la patrouille des pistes de ski de fond l'hiver.
- Il y a eu prolongation de pistes de sentiers de neige battue en hiver permettant ainsi de se rendre dans le Vieux-Québec.
- La qualité de l'accueil dans les deux langues officielles s'est maintenue.
- Il y a eu changement de la technologie de présentation audiovisuelle au Centre d'interprétation améliorant ainsi la qualité des présentations.
- Le projet de signalisation touristique entrepris au cours des années précédentes a été terminé.
- Les activités d'animation de même que leur qualité se sont maintenues.
- Une activité d'envergure « À l'assaut de la capitale » (reconstitution historique) a été réalisée avec succès avec la collaboration de partenaires.
- Trente-huit (38) spectacles en plein air ont été programmés au kiosque Edwin-Bélanger : des artistes du pays provenant de plusieurs provinces et diverses thématiques, dont la musique du monde, y ont été présentés.
- La quantité et la qualité de la promotion des activités et services ont été maintenues mais la planification a dû être modifiée.
- La deuxième phase du développement du site Internet a été poursuivie telle que prévue.
- Il y a eu le développement du projet de Musée virtuel – jeu interactif relatif à la bataille des plaines d'Abraham en 1759, lequel sera lancé et mis en ligne en septembre 2005.

D'autre part, dans le RPP de 2004-2005, la CCBN avait indiqué que 2004-2005 serait une année cruciale en matière de planification en prévision de 2008, laquelle année correspond à son 100^e anniversaire de création, au début de la constitution du parc des Champs-de-Bataille et au 400^e anniversaire de Québec et en prévision de 2009-2010 qui marquera le 250^e anniversaire des batailles historiques de Québec. Il s'avère que la CCBN a établi un calendrier de planification de l'utilisation du site pour 2008 de manière à éviter tout conflit entre les diverses organisations; elle a développé divers partenariats pour des projets de festivités en 2008 et pour des activités de commémoration en 2009; cependant, dans le contexte budgétaire actuel, elle n'a pu obtenir aucune confirmation d'aide financière et de budget spécial pour ce faire. Comme ces événements entraîneront une fréquentation accrue, que les infrastructures démontrent plusieurs signes de détérioration et de dangerosité et comme la sécurité des usagers est en cause, la CCBN souhaite pouvoir y remédier d'ici cette date.

Environnement opérationnel :

La CCBN se compte parmi les petits organismes du gouvernement. Cela implique qu'elle est confrontée à la difficulté de rencontrer les divers changements organisationnels gouvernementaux. Bien que ceux-ci visent l'amélioration, ils créent une pression, car elle compte des effectifs limités et des ressources n'offrant pour ainsi dire pas de marge de manœuvre.

Dans le contexte persistant de restriction budgétaire, la CCBN doit générer le plus de revenus possibles afin d'assurer ses devoirs en matière de conservation et de mise en valeur. Elle a généré, en 2004-2005, 1 544 000 \$ qu'elle a pu dépenser dans l'année. Une somme de 145 000 \$ a été transférée en 2005-2006 pour rencontrer une dépense importante dont l'avènement est prévu. L'ensemble des revenus générés représentent 17 % du budget total. Il est important de noter qu'une somme de 3 695 000 \$, soit 41 % de son budget a servi au paiement tenant lieu d'impôt. Si on exclut cette somme, les revenus représentent 29 % du budget total.

Facteurs internes et externes :

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les opérations de la CCBN, sur sa charge de travail ainsi que sur le choix de ses priorités.

La fréquentation et la popularité du parc ne se démentent pas au fil des ans. Elle est annuellement d'environ 4 000 000 d'usagers et visiteurs. Ce site est véritablement un site rassembleur et il se doit d'ailleurs d'être accessible au public. Il est à noter qu'il a été utilisé pour la tenue de plus de 80 activités et événements en 2004-2005; ce qui nécessite coordination, contrôle et suivi de la part des services administratifs et de sécurité. Le site des grands événements où se tiennent les événements d'envergure comme le Festival d'été de Québec et le Carnaval de Québec attire beaucoup l'attention des médias car ceux-ci entraînent des retombées pour le parc tant au niveau de la visibilité qu'en matière de revenus. Cette forte fréquentation crée nécessairement une pression sur l'entretien et la conservation du territoire.

De plus, le parc étant au cœur de la ville de Québec, la CCBN se doit d'être à l'affût de la vie politique, économique et sociale de Québec afin de répondre aux attentes du milieu et de la population, de demeurer dynamique et de bien représenter le gouvernement du Canada, de projeter une image de prestige et de bien remplir son mandat. À titre d'exemple, cela peut

l'amener, comme ce fut le cas en 2004-2005, à procéder à des analyses d'impacts que pourraient avoir certains projets effectués par d'autres institutions sur son territoire.

Il est important de comprendre que Québec vit déjà avec l'horizon de 2008, soit l'année de son 400^e anniversaire. Cette même année correspond au 100^e anniversaire de la CCBN et du début de la création de cet important parc. L'année 2004-2005 a donc été marquée par la planification de l'utilisation du site à l'occasion de ces anniversaires en collaboration avec la Société du 400^e de Québec et d'autres organisateurs, notamment ceux du Congrès Eucharistique pour la messe du Pape. L'accroissement important de la fréquentation prévu en 2008 oblige la CCBN à planifier des travaux correctifs à plusieurs infrastructures de manière à assurer la plus grande sécurité des visiteurs et usagers.

En matière de mise en valeur, l'avènement d'anniversaires importants, constituant des occasions de commémoration et de diffusion de l'histoire du Canada, doit être considéré et planifié. La CCBN, de par son mandat, ne peut passer sous silence le 250^e anniversaire des batailles historiques de Québec qui aura lieu en 2009 et 2010. Une planification d'activités de commémoration a donc été préparée au cours de l'année écoulée. Ce sont des occasions uniques voire incontournables.

Également, elle se doit de maintenir des partenariats avec diverses institutions muséales et horticoles pour offrir des forfaits en vue de faire connaître les activités et services à la population canadienne ou étrangère et de participer à l'offre touristique globale de la région de Québec, étant un joueur majeur. Ce qu'elle a continué de faire en 2004-2005 en plus d'avoir établi divers partenariats avec des médias pour assurer la visibilité et la promotion des services, des activités et des spectacles offerts par la CCBN.

En matière de conservation, la coopération de la Ville de Québec est indispensable pour la réalisation de travaux d'entretien et de réfection. Ce qu'elle obtient annuellement pour une valeur estimée à 100 000 \$. En 2004, grâce à un engagement de contribution financière de la Ville de Québec, la réfection du terrain de football/rugby a pu être réalisée. Ce partenaire supporte également la CCBN en vue d'assurer la sécurité des usagers, la protection des biens de la CCBN et l'application du Code criminel, principalement en regard de diverses infractions ou accidents qui peuvent survenir sur le territoire et lors d'événements à grand déploiement.

Risques et défis :

Plusieurs facteurs constituent des risques car ils peuvent entraîner une baisse d'achalandage sur le parc : mauvaises conditions climatiques, baisse de la fréquentation touristique dans la région et autres situations hors de son contrôle. Une baisse de fréquentation pourrait engendrer une baisse importante des revenus qui aurait une répercussion sur la qualité et la quantité des services offerts à la population car elle n'aurait d'autres choix que de diminuer ses actions de conservation et de mise en valeur. C'est d'ailleurs ce qui aurait pu arriver en 2004-2005 n'eut été de contrats de stationnement obtenus qui ont permis de compenser la baisse.

Enfin, l'âge des infrastructures, les carences dans l'entretien faute des budgets appropriés et les conditions climatiques augmentent le risque de pannes, de bris et autres situations génératrices de dépenses imprévues et parfois importantes. Le peu de marge de manœuvre financière de la CCBN pourrait ainsi l'obliger à des réallocations budgétaires pouvant avoir un impact sur les services au public.

Liens avec le Rendement du Canada :

De par ses activités, les résultats stratégiques de la CCBN contribuent à rencontrer les résultats suivants du Rendement du Canada :

- Société, culture et démocratie : une culture et un patrimoine canadien dynamique.
- L'environnement au Canada : l'environnement au Canada est protégé contre la pollution et assaini.

Tableau de concordance à l'« Architecture des activités de programme » :

Entre la structure de résultats stratégiques et de secteurs d'activités présentée dans le RPP de 2004-2005 et la nouvelle architecture d'activités de programme, il y a peu de différence. Les trois résultats stratégiques ont été regroupés en un seul et les activités sont demeurées les mêmes. Toutefois, la sous-activité « Aménagement » antérieurement incluse sous « Conservation » a été prévue sous « Mise en valeur » puisque les travaux auxquels le poste réfère visent à rehausser l'attrait du secteur et sa beauté; il s'agit d'une nouvelle initiative plutôt qu'une intervention d'entretien. D'autre part, selon sa valeur, cet aménagement peut être comptabilisé dans la sous-activité « immobilisation » sous « Administration ». Ce qui explique la différence entre les totaux pour chaque ligne du tableau.

Explications supplémentaires relatives au tableau de concordance :

Explications de la différence entre le budget principal des dépenses et les dépenses prévues – 317 000 \$

• Transfert de 2003-2004 à 2004-2005	106 000 \$
• Augmentation des revenus	144 000 \$
• Indemnités de départ	64 000 \$
• Augmentation des bénéfices sociaux	<u>3 000 \$</u>
	317 000 \$

Explications de la différence entre les autorisations et les dépenses réelles – 149 000 \$

• Transfert de 2004-2005 à 2005-2006 pour un projet spécial	145 000 \$
• Régime de recouvrement des coûts provisoires (Justice)	<u>4 000 \$</u>
	149 000 \$

Tableau de concordance : Résultats stratégiques et secteurs d'activités selon le RPP 2004-2005 et selon l'AAP

Secteurs d'activités	Résultats stratégiques			Général	Total	Total selon l'AAP
	Un des plus prestigieux parcs au monde	La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays			
CONSERVATION						
Budget principal des dépenses	689 000	1 894 000			2 583 000	2 398 000
Dépenses prévues	689 000	1 957 000			2 646 000	2 461 000
Autorisations	689 000	1 957 000			2 646 000	2 461 000
Dépenses réelles	689 000	1 957 000			2 646 000	2 461 000
MISE EN VALEUR						
Budget principal des dépenses			1 500 000		1 500 000	1 500 000
Dépenses prévues			1 557 000		1 557 000	1 558 000
Autorisations			1 557 000		1 557 000	1 558 000
Dépenses réelles			1 557 000		1 557 000	1 558 000
ADMINISTRATION						
Budget principal des dépenses				4 604 000	4 604 000	4 789 000
Dépenses prévues				4 801 000	4 801 000	4 985 000
Autorisations				4 801 000	4 801 000	4 985 000
Dépenses réelles				4 652 000	4 652 000	4 836 000
TOTAL :						
Budget principal des dépenses	689 000	1 894 000	1 500 000	4 604 000	8 687 000	8 687 000
Dépenses prévues	689 000	1 957 000	1 557 000	4 801 000	9 004 000	9 004 000
Autorisations	689 000	1 957 000	1 557 000	4 801 000	9 004 000	9 004 000
Dépenses réelles	689 000	1 957 000	1 557 000	4 652 000	8 855 000	8 855 000

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Résultat stratégique :

Sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs.

2.1 Activités de programme

1. Conservation

Par cette activité, la CCBN vise à assurer la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille, pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien des infrastructures, de son aménagement horticole et offre un site sécuritaire pour tous les usagers, visiteurs canadiens et étrangers.

Cette activité permet de rencontrer les résultats stratégiques suivants de l'ancienne structure : un des plus prestigieux parcs au monde et la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.

Contexte :

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX^e siècle par le premier architecte paysagiste du Canada, M. Frédérick G. Todd et entrepris dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde. Elle doit préserver les aires naturelles, poursuivre l'aménagement de certaines zones de manière à répondre aux besoins du XXI^e siècle, assurer l'embellissement de certains secteurs du parc pour qu'il demeure attrayant et esthétique. Les aménagements horticoles et arboricoles doivent être entretenus et maintenus pour protéger le couvert végétal, conserver le caractère champêtre et sa renommée de joyau patrimonial.

Toutes ces actions contribuent à maintenir des aménagements de qualité, à préserver la notoriété de ce parc et à offrir à la population canadienne l'un des plus prestigieux parcs au monde.

Un des défis de la CCBN est de maintenir l'équilibre entre ses vocations historique et urbaine sur son territoire, c'est-à-dire entre son rôle d'interprétation de l'histoire et l'utilisation de celui-ci pour des activités publiques populaires.

Elle doit aussi assurer le maintien du caractère paisible et sécuritaire du parc tout en en faisant un endroit dynamique et accessible pour la population.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2 461 \$	2 461 \$	2 461 \$

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
19	19	0

Résultats prévus :

Comme il est indiqué au tableau sommaire, les priorités et engagements de la CCBN pour 2004-2005 étaient principalement axés sur la continuité à savoir la poursuite de ses efforts en entretien et au maintien de la sécurité.

De plus, il était important de poursuivre sa collaboration avec la Ville de Québec pour la réalisation de certains travaux d'entretien, d'immobilisation et de prêt d'équipements ce qui l'avantage pour une valeur d'environ 100 000 \$ annuellement.

La CCBN prévoyait poursuivre la mise en valeur des principaux attraits du parc et améliorer les aménagements en bordure des plaines d'Abraham et certains terrains et installations sportives. Elle devait également poursuivre, selon le contrat obtenu de « Célébrations Canada », l'entretien du Jardin du Canada, situé sur les terrains du ministère de la Défense nationale.

Elle envisageait de maintenir les aménagements floraux plus longuement à l'automne compte tenu de la saison automnale plus chaude et l'accroissement du tourisme à Québec à cette période.

Elle entendait améliorer la diffusion de l'information et la promotion horticole par la publication d'un livre dans ce domaine et la tenue d'une activité horticole et de sensibilisation à la nature et à l'environnement.

Elle espérait entreprendre la réalisation progressive de son plan de réfection de ses infrastructures et combler certaines lacunes importantes notamment l'installation de toilettes publiques au centre du parc.

Résultats obtenus :

Les résultats obtenus en regard des priorités et engagements de base sont mentionnés au rendement global du ministère de façon détaillée. Compte tenu du niveau d'information indiqué, on peut également s'y référer.

En matière de résultat, il est donc important de noter que :

- La CCBN a maintenu sa collaboration avec la Ville de Québec, a obtenu des services en matière d'entretien évalués à 100 000 \$ et un terrain de football/rugby a été refait grâce à un engagement de contribution financière de sa part.
- Certains travaux de réaménagements ont été réalisés dont le principal fut une entrée du jardin Jeanne d'Arc auquel s'est ajoutée une borne d'information horticole qui a remplacé le projet de publication d'un livre qui a dû être annulé; la publication de la série ayant pris fin.
- La CCBN a poursuivi l'entretien du Jardin du Canada selon des critères de grande qualité.
- Les aménagements floraux ont pu être maintenus plus longuement, selon les possibilités de floraison au grand plaisir des usagers et touristes. L'attrait horticole est très prisé des visiteurs et se mérite des commentaires élogieux.

- Elle a tenu l'activité horticole prévue avec succès contribuant ainsi à la sensibilisation à la nature, à l'importance de la protection de l'environnement et en faisant davantage comprendre que le parc des Champs-de-Bataille est un des plus prestigieux au monde.
- Sauf quelques réfections qu'elle peut réaliser à l'interne, notamment aux clôtures ornementales et aux couches chaudes à titre d'exemple, la CCBN n'a pu poursuivre la réfection de ses infrastructures majeures, notamment les routes et les trottoirs, faute de ressources suffisantes dans son budget de base. De tels travaux demeureront une priorité pour les années à venir mais ne pourront être réalisés sans ressources supplémentaires.
- En matière de sécurité, le niveau de surveillance s'est maintenu et une patrouille de fins de semaine des pistes de ski de fond a été instaurée. D'ailleurs, le sentier de neige battue a été prolongé jusque dans le Vieux-Québec, offrant une vue superbe sur le fleuve et contribuant au service touristique de Québec.

Statistiques :

Il est intéressant de savoir que le parc s'étend sur une superficie de 108 hectares et que l'on y retrouve plus de 6 000 arbres, dont 4 000 sont répertoriés, représentant au-delà de 80 espèces. La CCBN cultive également toutes les fleurs nécessaires à l'embellissement du parc. Plus de 70 000 plantes annuelles, bisannuelles et vivaces ont été produites pour 2004.

Pour saisir l'ampleur de la tâche, il est intéressant de noter que les 108 hectares comprennent près de 17 km de routes et sentiers, 16 immeubles, 50 canons, 15 panneaux d'interprétation et 22 plaques commémoratives, 6 monuments, 42 véhicules, 4 aires de stationnements plus 221 parcomètres dans certaines rues du parc et de nombreux bancs, tables à pique-nique, lampadaires, etc.

Année après année, le parc des Champs-de-Bataille s'avère être un site incontournable pour accueillir plusieurs activités et événements (environ quatre-vingt en 2004-2005) ayant des retombées économiques, sociales et culturelles d'importance pour la ville de Québec et sa région. En effet, le parc des Champs-de-Bataille communément appelé « plaines d'Abraham » constitue l'endroit privilégié pour accueillir des événements à grand déploiement, tels que la Fête nationale du Québec (environ 250 000 spectateurs sur les plaines en 2004), le Festival d'été de Québec (plus de 25 millions de dollars en retombées économiques et environ 875 000 festivaliers dans la ville de Québec dont près de 300 000 sur les plaines), la Fête du Canada (plus de 140 000 personnes sur les plaines en 2004 et environ 300 artistes de la région de Québec qui ont participé à cette fête) et le Carnaval de Québec (le plus grand carnaval d'hiver au monde ayant des retombées économiques directes estimées à plus de 35 millions de dollars et près de 1 000 000 de participants).

Également, le parc des Champs-de-Bataille est très prisé pour servir de plateau de tournage à des productions cinématographiques et télévisuelles. Il a servi à cette fin à plus de quinze reprises.

En tout temps, la CCBN vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes de tout âge puissent s'aventurer en toute sécurité à pied, à vélo, en voiture et à ski de fond aux endroits accessibles et permis sur le parc. En ce sens, la CCBN est dotée d'un Service de sécurité composé, en plus du chef de sécurité, de 8 agents du Corps canadien des commissionnaires.

Dans le cadre de leur travail, les membres du Service de sécurité ont eu entre autres, à établir 175 infractions relatives à la circulation, 6 689 assistances et interventions diverses. Leurs interventions portent sur des rapports sur incidents (des plaintes des usagers, du vol et du vandalisme), des demandes d'aide et d'assistance à d'autres corps policiers, l'application du *Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux* et l'assistance à des gens et des services internes, etc. Les rapports ayant été modifiés par rapport à l'année précédente, aucune comparaison n'est possible.

Partenaires :

Au fil des ans, plusieurs partenariats ont été établis et se poursuivent. En matière horticole, les partenaires jouent en fait un rôle de promotion de ce site, puisque la CCBN est membre d'associations comme l'Association des Jardins du Québec, et en regard d'activités pour faire connaître diverses facettes des sciences de la nature et sensibiliser la population à l'importance de protéger l'environnement. Au nombre des partenaires réguliers de la fête de la nature, mentionnons le ministère des Ressources naturelles du Canada, la Société de l'arbre du Québec, le Conseil des monuments et sites du Québec, le journal Le Soleil et une dizaine d'exposants.

En plus de son partenariat avec la Ville de Québec, la CCBN profite d'une collaboration avec le ministère de la Défense nationale pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et l'utilisation d'une aire de stationnement. La Ville de Québec supporte également la CCBN en regard de diverses infractions ou accidents qui peuvent survenir sur le territoire et lors d'événements à grand déploiement pour assurer la sécurité des usagers, la protection des biens de la CCBN et l'application du *Code criminel* sur son territoire.

2. Mise en valeur

Cette activité vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sous ses aspects culturels, récréatifs et naturels de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la CCBN effectue certains aménagements, assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités et des services publics de qualité et communique l'information à tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Cette activité permet de rencontrer le résultat stratégique suivant de l'ancienne structure : « La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays ».

Contexte :

Dans le cadre de la mise en valeur de son territoire, la CCBN doit faire connaître son histoire, devenir une référence en matière d'histoire des batailles et de la Conquête. Elle doit donc être dynamique et assurer la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation à ses richesses, à son histoire et celle du pays.

Ses moyens sont : des expositions, des activités d'animation, des tours guidés, la présentation de spectacles et d'activités promotionnelles et publicitaires et la diffusion d'information par divers supports.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1 558 \$	1 558 \$	1 558 \$

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
22	22	0

Résultats prévus :

Comme il est également indiqué au tableau sommaire, les priorités et engagements de la CCBN en 2004-2005 au niveau de la mise en valeur étaient principalement axés sur la continuité, à savoir la poursuite de ses efforts tant au niveau de l'accueil, de l'animation, des communications que du volet culturel.

Plus spécifiquement, la CCBN prévoyait :

- améliorer la signalisation touristique sur son territoire et faciliter ainsi les déplacements vers les divers points d'intérêts et d'accueil où elle offre des services variés;
- offrir des services d'accueil de qualité et ce, dans les deux langues officielles;
- poursuivre les activités d'animation dans le cadre de programmes scolaires, services de garde, terrains de jeux, etc., et ses activités grand public, notamment en 2004, elle prévoyait organiser une activité d'interprétation (reconstitution historique) d'envergure avec la participation de partenaires;
- offrir une trentaine de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger contribuant ainsi à faire connaître et encourager des artistes de diverses provinces et faire connaître la diversité culturelle du pays;
- poursuivre ses efforts en communication de façon à bien faire connaître ses activités et ses services aux Canadiens et aux Canadiennes;
- procéder au développement d'une deuxième phase de son site Internet;
- poursuivre la recherche de partenariats en vue d'améliorer les services à la clientèle.

Résultats obtenus :

- La qualité de l'accueil dans les deux langues officielles a été maintenue et le degré de satisfaction des gens consultés est de 96 %. La qualité du service est jugée à 97 % satisfaisante ou très satisfaisante.
- De façon à améliorer l'accueil des visiteurs, la CCBN a complété la dernière phase de son projet de signalisation des points d'intérêts du parc. Ce projet avait été entrepris, il y a quelques années et a été réalisé par phases.

- Le changement de la technologie des spectacles audiovisuels du Centre d'interprétation a grandement amélioré la qualité des présentations.
- La CCBN a poursuivi de plus belle ses activités d'animation, lesquelles remportent un franc succès. La clientèle démontre une grande satisfaction et est en constante augmentation comme en font foi les statistiques. Ces activités ont nettement contribué aux progrès des dernières années.
- La CCBN a tenu avec succès l'événement « À l'assaut de la capitale », qui se voulait une représentation historique de l'Invasion américaine de 1775. Celui-ci a été réalisé avec la collaboration de divers partenaires, notamment Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale, le Corps historique de Québec, l'Office du tourisme de la région de Québec et les Amis des plaines d'Abraham. On estime à 70 000 le nombre de personnes qui auraient participé à l'événement, malgré le fait qu'une représentation de la bataille a dû être annulée pour cause de pluie abondante.
- Dans le domaine culturel, la CCBN a programmé une saison de trente-huit (38) spectacles au kiosque Edwin-Bélanger, répartis sur dix (10) semaines de l'été. Trente-trois (33) spectacles ont eu lieu attirant au total environ 47 310 personnes. Comme cinq (5) spectacles ont été annulés et que la mauvaise température a perduré pendant la majeure partie de l'été, la fréquentation en 2004 a chuté par rapport à l'année précédente tels qu'en font foi les statistiques présentées subséquemment.
- Afin d'atteindre ses objectifs de rendement et de fréquentation à ses activités et services, la CCBN doit déployer des efforts constants en communication mais principalement à l'approche de la saison estivale. Toutefois, en 2004, le moratoire décrété en juin durant la campagne électorale a retardé la parution d'annonces pour les activités estivales. Une activité grand public a d'ailleurs dû être annulée faute de pouvoir l'annoncer. Bien qu'il soit impossible de quantifier l'impact, il est raisonnable de croire que l'absence de publicité en début de saison peut avoir eu un impact sur la fréquentation, notamment au kiosque Edwin-Bélanger.
- La refonte du site Internet avait été entreprise l'année précédente (www.ccbn-nbc.gc.ca). Elle s'est poursuivie, pour une deuxième phase en 2004-2005. Un projet éducatif de la CCBN au sujet de la bataille historique de Québec en 1759 a été accepté dans le cadre du Musée virtuel du Canada. Mains efforts ont été déployés à cet ambitieux projet qui sera lancé et mis en ligne en septembre 2005.
- Dans le contexte actuel, la recherche de partenaires demeure difficile. La CCBN a toutefois avantageusement maintenu ses partenaires habituels, tels qu'énumérés subséquemment. Leur valeur est d'environ 150 000 \$.

Statistiques :

Au cours de l'année 2004-2005, la CCBN a :

- accueilli de nombreux visiteurs au Centre d'interprétation, à la Maison patrimoniale Louis-S.-St-Laurent, à la tour Martello 1, à l'activité « Conseil de guerre », au tour guidé en autobus, à l'exposition « Odyssée Canada » dont la fréquentation totale se chiffre à environ 55 686* visiteurs, soit une augmentation de 37 % par rapport à l'année précédente.
- fait la prestation d'activités d'animation pédagogique à divers groupes scolaires et d'adultes. La fréquentation s'élève à environ 67 070* participants, représentant une augmentation de 54 % par rapport à l'année précédente.

- organisé des événements thématiques, tels que la semaine de la Relâche, la Grande fête de la nature et l'Halloween. Ces activités ont attiré environ 4 540** visiteurs, soit 3 460 visiteurs de moins qu'en 2003-2004.
Ceci s'explique par le fait qu'une activité a dû être annulée faute de pouvoir l'annoncer tel que mentionné précédemment et de la mauvaise température lors d'une activité.

En 2004-2005, la clientèle estimée au kiosque Edwin-Bélanger a diminué de 36 % passant ainsi à 47 310** spectateurs, en raison de la mauvaise température durant la saison estivale et de l'obligation d'annuler certains spectacles. Quelques trente-trois (33) spectacles offerts gratuitement et représentant plusieurs artistes ont fait découvrir aux Canadiens et aux Canadiennes la musique de différentes origines dans un décor naturel et exceptionnel.

* *Statistique établie selon le nombre d'entrées et le nombre de réservations.*

** *Statistique établie selon une estimation de la fréquentation ou de l'assistance.*

Partenaires :

Chaque année, la CCBN peut compter sur divers partenariats qui contribuent au succès de ses activités. Ce sont notamment le Journal de Québec, CITF Rock Détente, TQS, le journal Le Soleil, CFOM, qui permettent la visibilité des services, des activités et des spectacles dans les médias.

En 2004-2005, la valeur de ces partenariats en promotion était de l'ordre de plus de 150 000 \$. Certains partenaires offraient à la CCBN de la publicité gratuite, d'autres attribuaient des rabais ou encore d'autres offraient des prix de participation lors des activités spéciales organisées par la CCBN.

Également un échange de services avec le Musée national des beaux-arts du Québec permet l'utilisation d'un local pour le Centre d'interprétation. De plus, des partenaires de diverses associations touristiques permettent l'établissement de forfaits, comme La Citadelle de Québec, Parcs Canada, l'Observatoire de la capitale et certains établissements hôteliers, notamment les Chalets Mont Sainte-Anne.

Depuis 15 ans, la CCBN maintient un partenariat privilégié avec la société Les Amis des plaines d'Abraham. Une nouvelle entente avec cette société leur permet de tenir un comptoir de vente aux Cap-aux-Diamants qui rapporte des redevances à la CCBN. En 2004-2005, elles furent de 5 000 \$. De par ses activités sociales et publiques, la société contribue à la promotion du parc, de ses services et à sensibiliser les participants aux richesses des plaines d'Abraham.

D'autre part, en 2004-2005, la CCBN a conclu une entente commerciale avec une entreprise pour le service de restauration sur le parc. Une entente relative à la location de patin à roues alignées existe également. Celles-ci ont rapporté 15 713 \$ en 2004-2005.

Satisfaction de la clientèle :

Quant à la satisfaction de la clientèle, la fréquentation d'une clientèle fidèle est un indice révélateur; ce qui est le cas pour les activités d'animation pédagogique alors que plusieurs écoles reviennent annuellement avec les groupes de divers niveaux scolaires ainsi qu'au kiosque Edwin-Bélanger où les gens assistent à plusieurs spectacles dans une saison. L'assistance aux spectacles en général est également révélatrice de la satisfaction de la clientèle. Le maintien de la fréquentation voire une légère augmentation est révélatrice de la satisfaction en rapport aux usagers et visiteurs qui ne sont pas à leur première visite et à la bonne publicité et promotion des activités et services.

Bien qu'à petite échelle, un sondage réalisé auprès de la clientèle de la Maison de la découverte démontre la satisfaction suivante : (le pourcentage présenté inclut la cote très satisfait et satisfait – la 1^{re} étant de beaucoup supérieure)

Accueil	- qualité du service :	97 %
	- pertinence de l'information :	97 %
	- service offert dans la langue de son choix :	96 %
	- tarification :	85 %
	- boutique souvenirs :	50 %

Il est à noter que la boutique souvenirs est de très petite dimension.

Exposition – Odyssée Canada

Niveau 3 – spectacles	85 %
Niveau 2 – interactif/vidéo	65 %

3. L'activité « Administration » (services administratifs)

Cette activité vise à administrer le territoire conformément à son mandat et à la vision de la CCBN. Outre la direction de tous les services couverts par les autres activités du programme, cette activité assume tous les services administratifs, la génération des revenus de stationnement et la gestion des biens immobiliers.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
4 985 \$	4 985 \$	4 836 \$

Ressources humaines

Prévues	Réelles	Différence
9	9	0

Il est à noter que les ressources financières comprennent les paiements tenant lieu d'impôts.

Résultats prévus :

- offrir une saine gestion des ressources matérielles, financières et humaines selon les règles administratives gouvernementales;
- s'assurer de l'atteinte des résultats en matière de conservation et de mise en valeur;
- générer des revenus suffisants pour l'équilibre budgétaire et rencontrer les besoins pour la prestation d'activités et de services de qualité;
- rencontrer les exigences et les changements organisationnels gouvernementaux, tout en étant conscients de la difficulté que cela représenterait.

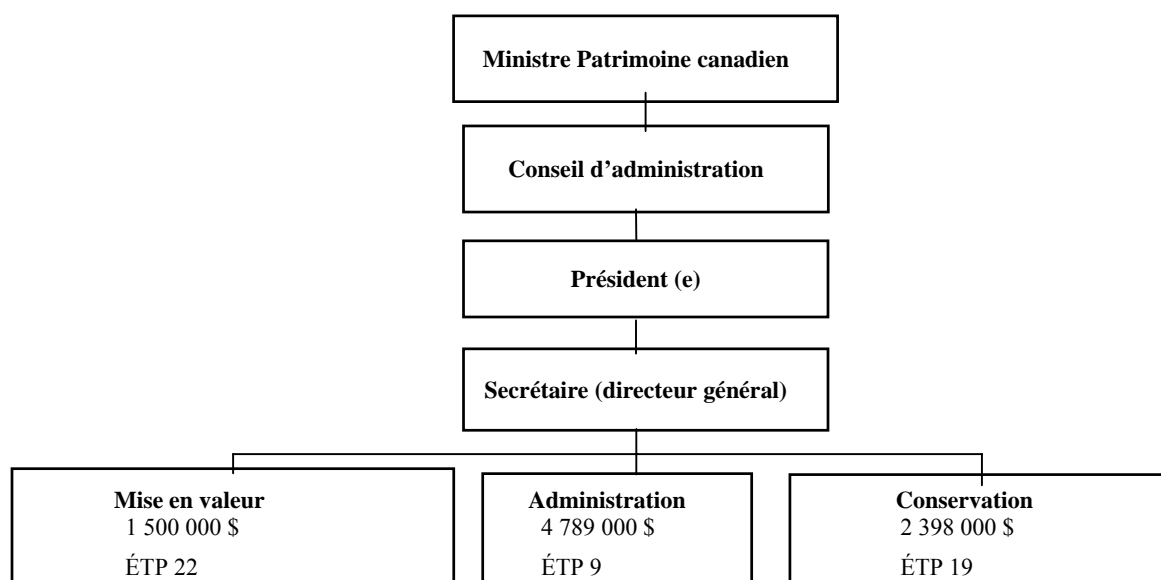
Résultats obtenus :

- La vérification des opérations comptables de la CCBN a été faite par le Bureau du Vérificateur général du Canada et n'a relevé aucun commentaire particulier, comme le rapport en fait état en annexe.
- La CCBN a généré 1 544 000 \$ de revenus en 2004-2005 tant par des frais de stationnement, des droits d'entrées et de visites, de services, des coûts pour l'animation, des revenus de postes Internet, de la boutique souvenirs, de la location de locaux, etc.
- La CCBN a rencontré les principales exigences des changements organisationnels gouvernementaux qui s'appliquent à elle; ce n'est toutefois pas sans difficultés de rencontrer cette charge de travail supplémentaire avec des effectifs limités.

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Renseignements organisationnels

La CCBN rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. Il revient au secrétaire, qui agit comme directeur général, de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la CCBN, le tout conformément à sa Loi constitutive.



Sa structure est divisée en fonction des grandes activités, soit la mise en valeur, l'administration et la conservation et est représentative de la nouvelle architecture d'activités de programme (AAP). Les ressources financières indiquées correspondent au Budget principal des dépenses.

3.1.1 Tableaux financiers

**Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles
(équivalents temps plein compris)**

(en milliers de dollars)	2002-2003 Dépenses réelles	2003-2004 Dépenses réelles	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux						
Conservation	2 569	2 380	2 398	2 461	2 461	2 461
Mise en valeur	1 419	1 460	1 500	1 558	1 558	1 558
Administration	4 859	5 071	4 789	4 985	4 985	4 836
Total	8 847	8 911	8 687	9 004	9 004	8 855

Total	8 847	8 911	8 687	9 004	9 004	8 855
Moins : revenus non disponibles						
Plus : coût des services reçus à titre gracieux*	58	60	63	63	63	63
Coût net pour le ministère	8 905	8 971	8 750	9 067	9 067	8 918

Équivalents temps plein	50	50				
--------------------------------	-----------	-----------	--	--	--	--

Nota : - Inclus les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

- Inclus le programme des revenus en vertu de l'article 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

**Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activités
(ou par activité de programme) (en milliers de dollars)**

2004-2005								
Commission des champs de bataille nationaux	Budgétaire						Plus : Non budgétaire	Total
	Fonction - nement	Immobi- lisations	Subventions et contri- butions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investis- sements et avances	
Conservation								
Budget principal	2 398			2 398		2 398		2 398
<i>Dépenses prévues</i>	2 461			2 461		2 461		2 461
Total des autorisations	2 461			2 461		2 461		2 461
Dépenses réelles	2 461			2 461		2 461		2 461
Mise en valeur								
Budget principal	1 500			1 500		1 500		1 500
<i>Dépenses prévues</i>	1 558			1 558		1 558		1 558
Total des autorisations	1 558			1 558		1 558		1 558
Dépenses réelles	1 558			1 558		1 558		1 558
Administration								
Budget principal	4 789			4 789		4 789		4 789
<i>Dépenses prévues</i>	4 985			4 985		4 985		4 985
Total des autorisations	4 985			4 985		4 985		4 985
Dépenses réelles	4 836			4 836		4 836		4 836

Tableau 3 : Postes votés et législatifs (en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004-2005			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
60	Dépenses du Programme	6 864	6 864	6 864	6 885
60 A	Dépenses du Programme		106	106	
	Dépenses du Programme		64	64	
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 400	1 544	1 544	1 544
(L)	Contributions aux avantages sociaux des employés	423	426	426	426
	Total	8 687	9 004	9 004	8 855

Nota : voir les explications supplémentaires relatives au tableau de concordance mentionnées à la page 10 du présent rapport pour expliquer les écarts.

Tableau 4 : Sources des revenus disponibles**Revenus disponibles**

(en milliers de dollars)	Revenus Réels 2002-2003	Revenus Réels 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Revenus Prévus	Total des autorisations	Revenus Réels
Commission des champs de bataille nationaux						
Stationnements	942	856	840	946	946	946
Activités pédagogiques et accueil	230	279	317	324	324	324
Location de locaux	179	196	183	200	200	200
Autres revenus	72	87	60	74	74	74
Total des revenus disponibles	1 423	1 418	1 400	1 544	1 544	1 544

La hausse des revenus en 2004-2005 par rapport à 2003-2004 est principalement remarquée au niveau des stationnements et d'autres revenus, notamment la boutique, Internet et les distributrices.

Tableau 5 : Fonds renouvelable

État des opérations

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Revenus disponibles	8 847	8 911	8 687	9 004	9 004	8 855
Dépenses						
Fonctionnement :						
Subvention tenant lieu de taxes	3 606	3 636	3 695	3 695	3 695	3 695
Salaires et avantages sociaux	2 911	2 975	2 971	2 971	2 971	2 971
Dépréciation	726	793	828	828	828	828
Réparations et entretien	394	386	464	464	464	464
Services publics, matériel et fournitures	1 804	1 754	1 580	1 580	1 580	1 556
Marketing	132	160	145	145	145	145
Services offerts	58	60	63	63	63	63
Excédent (déficit)	(784)	(853)	(1 059)	(742)	(742)	(867)

État de l'évolution de la situation financière

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Excédent (déficit)	(784)	(853)	(1 059)	(742)	(742)	(867)
Ajouter les postes hors trésorerie :						
Dépréciation / amortissement et frais reportés	726	793	785	828	828	828
Autres (précisez) :						
1. Services offerts gratuitement par d'autres ministères :	58	60	63	63	63	63
2. Transfert 2004-2005 à 2005-2006 :				(145)	(145)	
3. Régime de recouvrement des coûts provisoires (Justice) :				(4)	(4)	
4. Augmentation du programme de revenus :			144			
5. Transfert indemnité départ :			64			
6. Augmentation des bénéfices sociaux :			3			
Activités de placement : Acquisition de biens amortissables						
Excédent de trésorerie (besoin)	0	0	0	0	0	24*

* Variation de caisse

Tableau 6 : Besoins en ressources par direction ou secteur (en milliers de dollars)

2004-2005				
Organisation	Conservation	Mise en valeur	administration	Total
Commission des champs de bataille nationaux				
Budget principal des dépenses	2 398	1 500	4 789	8 687
Dépenses prévues	2 461	1 558	4 985	9 004
<i>Autorisations</i>	<i>2 461</i>	<i>1 558</i>	<i>4 985</i>	<i>9 004</i>
Dépenses réelles	2 461	1 558	4 836	8 855

Tableau 7-A : Rapport sur les frais d'utilisation pour 2004-2005 – Loi sur les frais d'utilisation (en milliers de dollars)

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Revenu prévu (000 \$)	Revenu réel (000 \$)	Coût total (000 \$)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenu prévu (000 \$)	Coût total estimatif (000 \$)
Stationnements	(O)	Pouvoir contractuel	Avant 31 mars 2004	840	946	129	Norme à être établie en 2005-2006	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	920 920 920	140 140 140
Activités pédagogiques et accueil	(R)	Pouvoir contractuel	Avant le 31 mars 2004	317	324	507	Norme à être établie en 2005-2006	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	314 314 314	500 500 500
Autres revenus	(O)	Pouvoir ministériel de fixer le prix pour les produits et services	Avant le 31 mars 2004	60	74	14	Norme à être établie en 2005-2006	N/A	2005-2006 2006-2007 2007-2008	40 40 40	10 10 10
Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès faites en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	(O)	<i>Loi sur l'accès à l'Information</i>	1992	0	0	0	Le cadre sera élaboré par le SCT Informations : http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html	Aucune demande n'a été reçue au cours de l'année financière 2004-2005	2005-2006 2006-2007 2007-2008	0 0 0	0 0 0
Total :				1 217	1 344	650			2005-2006 2006-2007 2007-2008	1 274 1 274 1 274	650 650 650
B. Date de la dernière modification											
Avant le 31 mars 2004											
C. Autres renseignements											
Autres revenus : incluent boutique, Internet et autres services ainsi que les machines distributrices. À compter de l'année financière 2005-2006, la gestion des distributrices a été donnée à contrat à une entreprise.											
(R) frais réglementaires											
(O) autres produits et services											

Tableau 7-B : Rapport sur les frais d'utilisation de 2004-2005 – Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
<i>Stationnement :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 221 parcomètres sur le site, 3 stationnements représentant près de 400 espaces payables à la pièce et plus de 200 espaces gratuits à certains endroits du parc – durée limitée de 60 minutes 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 % d'utilisation en période estivale et 80 % d'utilisation durant l'hiver – certains secteurs fermés à la circulation - Constitue la principale source de revenus de la CCBN 	Consultation publique dans les journaux et avis publié dans la Gazette du Canada
<i>Activités pédagogiques et accueil :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 40 activités pédagogiques et plus de 8 attractions – expositions offertes - Capacité entre 20 et 100 personnes à l'heure selon l'activité - Réservations obligatoires pour certaines activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 96 % des bénéficiaires se disent très satisfaits ou satisfaits du service offert à l'accueil et pour les expositions - Augmentation globale de la clientèle aux activités organisées de 5 % - référence à la page 46 	Consultation publique dans les journaux et avis publié dans la Gazette du Canada
<i>Autres revenus :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les machines distributrices, la boutique souvenirs, Internet et autres services - Prix concurrentiel comparable aux autres sites touristiques dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Les revenus ont dépassé les attentes 	Consultation publique dans les journaux et avis publié dans la Gazette du Canada
<i>Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès faites en vertu de la Loi sur l'accès à l'information :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - le cadre sera élaboré par le SCT - pour plus d'information : http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/index.html 	<ul style="list-style-type: none"> - aucune demande n'a été reçue au cours de l'année financière 2004-2005 	La norme de service est établie par la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> et le <i>Règlement sur l'accès à l'information</i> . Des consultations avec les parties intéressées ont eu lieu pour les modifications faites en 1986 et 1992
B. Autres renseignements			

**Tableau 8 : États financiers des établissements publics et des mandataires du
Parlement**

**COMMISSION DES CHAMPS DE
BATAILLE NATIONAUX**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2005

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction de la Commission est responsable de la préparation des états financiers ci-joints. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi les méthodes qui, selon elle, sont appropriées dans les circonstances. Dans les cas où des estimations ou décisions fondées sur le jugement s'imposaient, la direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable.

Pour s'acquitter de sa responsabilité relativement à la présentation de l'information financière, la direction a établi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre les pertes ou les usages non autorisés, que les opérations sont conformes aux autorisations directrices et que les systèmes produisent de l'information financière fiable. La direction reconnaît les limites inhérentes à tout système de contrôle interne, mais croit que la Commission a mis sur pied des systèmes de contrôle efficaces et bien adaptés.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités principalement en supervisant la préparation des états financiers et en approuvant ceux-ci.

La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

Le secrétaire



Le président



Québec, Canada
Le 17 juin 2005



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Micheline Ethier Massicotte, CA
directrice principale

Montréal, Canada
Le 17 juin 2005

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de la situation financière

Au 31 mars

ACTIF	2005	2004
Actif financier		
À recevoir du Trésor	346 315 \$	378 240 \$
Comptes à recevoir d'autres ministères	5 325	8 592
	351 640	386 832
Actif non financier		
Immobilisations (note 4)	12 756 171	13 465 131
Frais reportés	161 650	184 514
	12 917 821	13 649 645
	13 269 461 \$	14 036 477 \$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	282 649 \$	311 744 \$
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	18 999	33 742
Indemnités de départ (note 7)	442 926	462 246
Salaires et vacances à payer	123 252	107 774
	867 826	915 506
ACTIF NET	12 401 635	13 120 971
	13 269 461 \$	14 036 477 \$

Engagement (note 8) et Éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

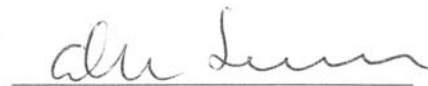
Approuvé par la direction

Le secrétaire



Approuvé par la Commission

Le président



COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats et de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
CHARGES D'EXPLOITATION (note 6)		
Subvention tenant lieu de taxes	3 694 643 \$	3 635 992 \$
Conservation et aménagement des Plaines	2 308 698	2 242 742
Service corporatif	1 733 772	1 921 708
Mise en valeur des Plaines	1 157 234	1 013 094
Amortissement des immobilisations	787 221	783 530
Amortissement des frais reportés	40 412	9 711
	9 721 980	9 606 777
PRODUITS		
Stationnements	945 792	855 532
Activité pédagogique et accueil	324 060	307 524
Loyers	200 046	196 854
Financement du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (note 10)	80 411	-
Autres revenus	73 938	58 289
	1 624 247	1 418 199
CHARGES D'EXPLOITATION NETTES	8 097 733	8 188 578
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses) (note 5)	139 916	(13 074)
RÉSULTATS NETS	8 237 649 \$	8 175 504 \$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 120 971	13 756 452
Résultats nets	(8 237 649)	(8 175 504)
Encaisse fournie par le gouvernement	7 487 238	7 668 312
Variation - À recevoir du Trésor	(31 925)	(188 289)
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	63 000	60 000
ACTIF NET A LA FIN DE L'EXERCICE	12 401 635 \$	13 120 971 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
Activités de fonctionnement		
Résultats nets	8 237 649 \$	8 175 504 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets		
Amortissement des immobilisations	(787 221)	(783 530)
Amortissement des frais reportés	(40 412)	(9 711)
Services offerts gratuitement	(63 000)	(60 000)
Rajustement provenant de l'état de la situation financière		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	31 925	188 289
Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	12 488	(48 103)
Frais reportés	17 548	194 225
Besoin de trésorerie pour les activités de fonctionnement	7 408 977	7 656 674
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	78 261	11 638
Besoin de trésorerie pour les activités d'investissement	78 261	11 638
Encaisse fournie par le gouvernement	7 487 238 \$	7 668 312 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire administré par la Commission comprend :

Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;

Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;

Le Parc St-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;

La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;

La maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;

Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes:

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance la Commission au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas exactement à la présentation des états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de présentation.

b) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où le service a été rendu.

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Vacances et heures supplémentaires

Le coût des vacances à payer et des heures supplémentaires est passé en charge dans l'exercice au cours duquel les employés acquièrent ces droits.

e) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ tel que les années de service et le statut des employés.

f) Services offerts gratuitement par d'autres ministères

Les services offerts gratuitement des autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par la Commission à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif net.

g) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir où le recouvrement est incertain.

h) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire:

Catégories d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Ouvrages et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et Outillage	3 à 15 ans
Véhicules automobiles et autres	5 à 15 ans

i) Frais reportés

Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisés au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

2. Principales conventions comptables (suite)

j) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. L'obligation pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Crédits parlementaires

La Commission est financée par crédits parlementaires annuels. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les charges d'exploitation nettes de l'exercice fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada sont différentes du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici le rapprochement :

a) Rapprochement des résultats nets et des crédits parlementaires utilisés :

	2005		2004	
Résultats nets	8 237 649	\$	8 175 504	\$
Rajustement pour les postes sans incidence sur les crédits				
Moins :				
Amortissement des immobilisations	787 221		783 530	
Amortissement des frais reportés	40 412		9 711	
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	63 000		60 000	
Régime de recouvrement des coûts provisoire - Ministère de la Justice du Canada	4 294		-	
Obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	(12 488)		48 103	
Charges relatives au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	149 380		-	
Plus :				
Produits non fiscaux	1 543 836		1 418 199	
Produits relatifs au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	9 464		13 074	
	8 759 130		8 705 433	
Rajustement pour les postes ayant une incidence sur les crédits				
Plus :				
Acquisitions d'immobilisations financées par les crédits parlementaires	78 261		11 638	
Frais reportés financés par les crédits parlementaires	17 548		194 225	
Total des crédits parlementaires utilisés	8 854 939	\$	8 911 296	\$

3. Crédits parlementaires (suite)

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés :

	2005	2004
Crédits parlementaires votés		
Patrimoine Canadien :		
Dépenses d'opération et de capital	7 034 235 \$	7 186 000 \$
Crédits parlementaires périmés	(145 034)	(106 263)
	6 889 201	7 079 737
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	426 196	413 360
Charges en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	1 543 836	1 418 199
Régime de recouvrement des coûts provisoire - Ministère de la Justice du Canada	(4 294)	-
Total des crédits parlementaires utilisés	8 854 939 \$	8 911 296 \$

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Solde du début	Acquisitions nettes de l'exercice	Amortissement accumulé	Valeur Comptable 2005	Valeur comptable 2004
Terrains	724 710 \$	-	-	724 710 \$	724 710 \$
Bâtiments	11 697 422	-	3 687 568	8 009 854	8 447 641
Ouvrages et infrastructure	5 577 776	-	1 982 885	3 594 891	3 781 023
Matériel et outillage	997 839	29 425	893 941	133 323	172 585
Véhicules automobiles et autres	925 819	48 836	681 262	293 393	339 172
	19 923 566 \$	78 261 \$	7 245 656 \$	12 756 171 \$	13 465 131 \$

La charge d'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2005 s'élève à 787 221 \$ (783 530 \$ en 2004).

5. *Compte en fiducie des champs de bataille nationaux*

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

	2005	2004
Charges		
Services professionnels	149 380 \$	- \$
	149 380	-
Produits		
Intérêts	9 464	13 074 \$
	9 464	13 074
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (Excédent des revenus de fiducie sur les dépenses)	139 916 \$	(13 074) \$
Solde au début de l'exercice	529 938	516 864
Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	390 022 \$	529 938 \$

6. *Information sur les charges d'exploitation*

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La **conservation des Plaines** regroupe les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La **mise en valeur** regroupe les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service de communication voit à la promotion et à la publicité des activités et des services de la Commission et assure la visibilité de celle-ci et du gouvernement du Canada.

Le **service corporatif** regroupe la direction, les services administratifs et les services financiers.

6. Information sur les charges d'exploitation(suite)

RÉSUMÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION VENTILÉES PAR TYPE

	2005		2004	
Subvention tenant lieu de taxes	3 694 643	\$	3 635 992	\$
Salaires et avantages sociaux	2 971 005		2 975 036	
Services professionnels	792 098		782 620	
Amortissement des immobilisations	787 221		783 530	
Fournitures et équipements	630 482		710 447	
Entretien et réparation	464 066		385 549	
Publicité	144 594		159 669	
Transport et communication	95 373		84 643	
Services offerts gratuitement	63 000		60 000	
Amortissement des frais reportés	40 412		9 711	
Location	39 086		19 580	
	9 721 980	\$	9 606 777	\$

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La Société et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation.

Les cotisations de la Société et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005		2004	
Cotisations de la Société	312 402	\$	294 313	\$
Cotisations des employés	145 982	\$	137 529	\$

ii) Indemnités de départ

La Société paie des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

	2005		2004	
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	462 246	\$	418 877	\$
Dépense de l'exercice	43 971		51 360	
Indemnités payées au cours de l'exercice	(63 291)		(7 991)	
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	442 926	\$	462 246	\$

8. Engagement

La Commission s'est engagée, en vertu d'un bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 \$. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1^{er} avril 1991.

9. Éventualités

Des réclamations de 398 000 \$ ont été déposées contre la Commission à titre de dommages présumés principalement dû à l'éboulement du Cap-aux-Diamants en 2000. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

10. Opérations entre apparentés

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. Celle-ci effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises à l'exception des services reçus gratuitement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur pour les primes et les coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents du travail, défrayée par Ressources humaines et développement des compétences Canada et les services de vérification du Bureau du vérificateur général.

Au cours de l'exercice, la Commission a signé une entente avec le Réseau canadien d'information sur le patrimoine. Cette entente, d'une durée de 10 ans, concerne le développement et l'entretien d'un jeu interactif dans le cadre du *Musée virtuel du Canada*. Le financement est reçu en fonction des coûts encourus par la Commission sur une période de 2 ans pour un montant maximum de 178 690 \$. En 2004-2005, la Commission a dépensé 80 411 \$ et a reçu une somme équivalente.

Tableau 9 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

Réponse aux comités parlementaires
La CCBN n'a reçu aucune recommandation ni commentaire des comités parlementaires.
Réponse aux rapports du Bureau du vérificateur général
La CCBN n'a reçu aucune recommandation ni commentaire du Bureau du vérificateur général.
Vérifications ou évaluations externes
Aucune vérification ou évaluation externe n'a été effectuée à l'égard de la CCBN.
Vérifications ou évaluations internes
Aucune vérification ou évaluation interne n'a été effectuée à l'égard de la CCBN.

Tableau 10 : Stratégie de développement durable (SDD)

Commission des champs de bataille nationaux :	
Éléments à traiter :	Commentaires du ministère
1. Quels sont les principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme de votre SDD?	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler la population d'arbres - Assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles - Adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation (vision écologique)
2. Comment ces buts, objectifs ou cibles aident à réaliser les résultats stratégiques du ministère ou organisme?	<ul style="list-style-type: none"> - Permettent la préservation et la conservation du parc et offrent l'un des plus prestigieux parcs au monde - Permettent l'utilisation du parc en toute sécurité
3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablir l'équilibre entre les arbres plantés et les arbres abattus et récupérer le retard pris au cours des dernières années - Développer un projet de récupération des matières recyclables dont la 1^{re} phase sera entreprise en 2005-2006 - Fabriquer du compost avec les feuilles récupérées sur le parc
4. Quels progrès ont été réalisés (cela inclut les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès par rapport aux cibles établies) jusqu'à présent?	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation d'arbres (72) en remplacement des arbres abattus (45) en raison d'arbres devenus dangereux ou faibles - Diminution importante de l'utilisation de pesticides pour les plantes conformément aux mesures de protection environnementale - Fabrication de compost avec feuilles récupérées sur le parc
5. Quels ajustements avez-vous faits, le cas échéant? (Pour mieux mettre ces renseignements en contexte, discutez de la façon dont les leçons apprises ont influencé ces ajustements.)	<ul style="list-style-type: none"> - Réallocation parmi les postes budgétaires du service des espaces verts : la diminution des pesticides et l'augmentation de la plantation d'arbres pour reprendre le retard accumulé

Tableau 11 : Initiatives d'amélioration des services (IAS)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Statistiques (1) :					
- KEB :* (nombre de spectateurs)	23 630 = ↑ 40 %	47 250 = ↑ 100 %	65 000 = ↑ 38 %	74 300 = ↑ 14 %	47 310 = ↓ 36 % (2)
- Accueil des visiteurs aux attractions :	N/D	26 320	36 160 = ↑ 37 %	40 549 = ↑ 12 %	55 686 = ↑ 37 %
- Participants activités d'animation	26 950 = ↑ 15 %	33 013 = ↑ 22 %	39 208 = ↑ 19 %	43 422 = ↑ 11 %	67 070 = ↑ 54 %
- Autres activités : (Fête de la nature, Halloween)	N/D	3 974 visiteurs (3)	14 000 visiteurs (4)	8 000 visiteurs (5)	4 540 visiteurs (5)
- Fréquentation totale activités – CCBN	N/D	Plus de 110 000 personnes	Plus de 150 000 personnes = ↑ 36 %	Environ 166 000 personnes = ↑ 11 %	Plus de 174 000 personnes = ↑ 5 %
Résultats des sondages :					
- Attractions : (Qualité du service et services offerts)	N/D	N/D	N/D	N/D	Plus de 96 % satisfaits ou très satisfaits
- Activités d'animation : (Déroulement de l'activité et le programme)	N/D	N/D	Plus de 94 % satisfaits ou très satisfaits	Plus de 97 % satisfaits ou très satisfaits	Plus de 97 % satisfaits ou très satisfaits
Satisfaction :	En 1998, un sondage professionnel a été réalisé. Celui-ci a démontré un haut degré de satisfaction (98 %) à l'égard des services offerts par la CCBN et de l'entretien du site. Depuis ce sondage, la satisfaction de la clientèle semble s'être maintenue. Faute de budget pour un sondage professionnel, la CCBN a réalisé des sondages maisons afin de mesurer la satisfaction de la clientèle sur la qualité des services et sur les services offerts. De plus, la fréquentation totale aux attractions et activités d'animation s'est accrue au fil des ans. La CCBN remarque également une clientèle fidèle aux activités et services offerts, ce qui reflète bien la satisfaction de la clientèle.				
Établissement de niveau de base et progrès accomplis	À ce jour, la CCBN n'a pas établi de niveau de base, toutefois, selon les sondages maisons réalisés, le niveau de satisfaction s'avère très élevé.				
Normes de services et évaluation du rendement	La CCBN n'a pas établi de normes de services spécifiques au cours des années financières indiquées, tel que mentionné dans le cadre du processus d'établissement de normes de services. Cependant, certains critères et directives ont été établis et doivent être appliqués par le personnel de la CCBN de façon à assurer une très bonne qualité des services, comme par exemple, un ratio d'un animateur pour un groupe de 30 étudiants. Également, toute demande d'information ou toute plainte reçue de la population ou de la clientèle est répondue rapidement afin d'assurer un service de qualité.				
Extension de l'amélioration du service	La CCBN entend maintenir le niveau de satisfaction, qui est déjà très élevé, et mettre les efforts requis pour ce faire. Elle n'a pas élaboré de plan d'amélioration des services, mais elle demeure sensible et vise à améliorer la qualité de ses services selon le budget disponible.				

* KEB : kiosque Edwin-Bélanger – spectacles présentés durant la période estivale

↑ Augmentation

↓ Diminution

(1) Les statistiques ont été comptabilisées manuellement.

(2) La diminution s'explique en raison de la mauvaise température durant la saison estivale 2004-2005 et de l'obligation d'annuler certains spectacles.

(3) Comprend la Fête de la nature, le Rallye Familial, l'Halloween et la magie d'un Noël d'antan.

(4) Comprend la Fête de la nature, le Grand pique-nique d'Abraham, les plaines d'Abraham sur un pied d'alerte, l'Halloween et la magie d'un Noël d'antan.

(5) Comprend la Relâche, la Fête de la nature et l'Halloween.

Principales réalisations :

Les principales réalisations au titre de l'amélioration des services, du point de vue des citoyens sont :

- le réaménagement du terrain de football/rugby afin de d'éliminer tout danger dans la poursuite de ces sports en forte demande et de le rendre plus sécuritaire pour les usagers;
- l'ajout d'une patrouille de ski l'hiver dans les sentiers aménagés et la prolongation des sentiers de neige battue;
- l'ajout d'une borne Info-plantes au jardin Jeanne d'Arc inaugurée en septembre 2004 et permettant aux usagers et visiteurs d'obtenir la fiche technique des plantes qui s'y trouvent;
- le projet du Musée virtuel présentement en développement et qui sera inauguré en septembre 2005;
- le maintien des aménagements floraux plus longement, selon les possibilités de floraison;
- la signalisation touristique a été améliorée facilitant ainsi les déplacements des visiteurs vers les divers points d'intérêts et d'accueil sur le parc;
- le développement de la 2^e phase du site Internet s'est poursuivi au cours de l'année 2004-2005.

Tableau 12 : Réservoirs de stockage

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la **Commission des champs de bataille nationaux**

Rapport annuel pour le 30 avril 2005

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2004.

Le nombre suivant de systèmes de stockage *hors sol* :

Aucun système de stockage n'est inscrit auprès de la Commission des champs de bataille nationaux.

Le nombre suivant de systèmes de stockage *souterrains* :

Quatre systèmes de stockage, trois aux ateliers (essence, mazout et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand, Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux et sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains*.

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

4.1 Autres renseignements

Liste des lois et règlements

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements
Règlement modifiant le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux	DORS/2002-186, 9 mai 2002

Site Internet

Adresse Internet : www.ccbn-nbc.gc.ca

Personnes ressources

Michel Leullier, secrétaire de la Commission

Courrier électronique : michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca

Louise Germain, secrétaire adjointe

Courrier électronique : louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca

Anne Chouinard, adjointe à l'administration

Courrier électronique : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca

Gérard Boulianne, agent financier

Courrier électronique : gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux

390 av. de Bernières

Québec (Québec)

G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506

Télécopieur (418) 648-3638